



Entreprise sans activité et emploi salarié

Par **bvi**, le **18/03/2008** à **13:38**

Bonjour,

Ma question :

un gérant d'une entreprise sans activité doit-il être considéré lui-même en activité dans cette entreprise en sommeil ou sans activité réelle ?

Cette question se justifie dans le cadre d'un cumul (gérance non salarié et emploi salarié).

Merci beaucoup et par avance.

Cordialement,
le gérant.